RECAPITULATIF DU COUT DES TRAVAUX ENVISAGES

Ce récapitulatif estimé tient compte de l’avancement actuel des études, en date du 07/04/2022.

L’objet principal des travaux est triple :

1. Augmenter les capacités d’accueil
	* Maison d’accueil : de 33 lits à 49 lits
	* Abri de nuit : de 10/12 lits à 24 lits
	* Accueil de jour : aussi 24 places.
2. Fortement améliorer la qualité de l’accueil dans les trois services, notamment par la création de 8 logements en lieu et place des logements semi-collectifs.
3. Améliorer les performances énergétiques du bâtiment (PEB).
4. Permettre l’accessibilité aux p.m.r.
5. Offrir les services numériques tant à la maison d’accueil qu’à l’accueil de jour.

Les coûts sont, à ce jour, évalués à :

1. **TRAVAUX PREPARATOIRES 100.000,00 €**

Dans la grande chapelle et au sous-sol, travaux indispensables

Avant l’entame des travaux globaux.

1. **INFRASTRUCTURE 750.000,00 €**

Essentiellement une réorganisation complète des locaux :

* Aile droite du bâtiment : logements sur 3 niveaux
* Bâtiment principal :
	+ Locaux communautaires au sous-sol
	+ Hall d’accueil et bureaux au rez-de-chaussée
	+ Abri de nuit et accueil de jour à l’étage
1. **SELON AUDIT ENERGETIQUE 621.463,61 €**
* Isolations thermiques, en ce compris le remplacement de certains châssis plus anciens, l’isolation des façades par l’extérieur (sauf façade principale), … (480.222,10 €)
* Electricité, chauffage et sanitaires des nouveaux logements (43.100,00 €)
* Pompe à chaleur (PAC) en appui des chaudières GAZ actuelles (50.000,00 €)
* Production photovoltaïque ± 30 kWc (48.141,51 €)
1. **AMELIORATION DE LOCAUX 200.000,00 €**

Il s’agit essentiellement des locaux qui ne seront pas modifiés fondamentalement, soit les bureaux, la cuisine collective, la grande chapelle.

Cela concerne l’installation électrique, plafonds RF, peintures, ventilation selon les normes, …

**TOTAL hors réserve 1.671.463,61 €**

Réserve 10% 167.146,36 €

TOTAL réserve compr. **1.838.609,97 €**

TVA 6% 110.316,60 €

**TOTAL TVAC 1.948.926,57 €**

**RECAPITULATIF FRAIS D’ETUDE ET DIVERS COMPRIS**

1. **TOTAL TRAVAUX** TVA 6% comprise **1.948.926,57 €**
2. **FRAIS D’ETUDE**, soit **284.181,81 €**
* Architecte 10% de 1.838.609,97 € = 183.861,00 €
* Ingénieurs stabilité 6% de 250.000 € = 15.000,00 €
* Ingénieur techniques : 6% de 150.000 € = 9.000,00 €
* PEB finale 15.000,00 €
* Coordination sécurité/santé 12.000,00 €

TOTAL des frais d’étude **234.861,00 €**

TVA 21% sur études 49.320,81 €

TOTAL ETUDES TVAC **284.181,81 €**

1. **MOBILIER 160.000,00 €**
* Equipement des 8 logements (8 \* 10.000 €)
* Equipement des salles communes (20.000 €)
* Abri de nuit (30.000 €)
* Accueil de jour (20.000 €)
* Divers dans locaux non modifiés (10.000 €)

**SOIT UN BUDGET GLOBAL DE ± 2.393.108,38 €**

**SUBSIDES ESPERES**

Rappel : la R.W. travaille toujours à « enveloppe fermée ». C’est-à-dire que les subsides octroyés ne seront jamais supérieurs aux subsides promis au départ. Tous les risques des études et du chantier sont à charge du M.O..

De plus, il est courant que la R.W. estime que certains travaux ne soient pas subventionnables. C’est pourquoi je baserais les subsides sur seulement 85 % des travaux. Si on obtient plus, tant mieux.

 **Total Subsidiable Taux subvention Subsides**

**TRAVAUX** 1.948.926,57 € 85% 90% 1.490.928,83 €

**FRAIS D’ETUDE**  284.181,81 € Forfait de 5% des subsides de base

 Soit 1.490.928,83 € \* 5% 74.546,44 €

**MOBILIER**  160.000,00 € non 0,00 €

**TOTAUX** **2.393.108,38 € 1.565.475,27 €**

**Resterait à charge du Triangle : 827.633,11 €**

Coup de pouce espéré de la MdE - 300.000,00 €

Dons divers envisageables à ce jour - 100.000,00 €

Somme prélevable sur les réserves de l’asbl - 77.633,00 €

**Solde à financer par l’asbl Le Triangle 350.000,00 €**

Coût annuel pour l’asbl Le Triangle :

* Pour l’avance MdE (selon la proposition faite de canon) 15.000,00 €
* Prêt hypothécaire 350.000 à 2% sur 20 ans 21.204,00 €

**TOTAL ANNUEL 36.204,00 €**

Coût mensuel 3.017,00 €

Cela représenterait 9.804,00 € de plus que notre loyer actuel, sans remboursement sous forme de don.

Cette somme pourrait-être financée en tant que loyer et remboursement de PH, via le coût du logement.

Je pense que l’attractivité de nos nouveaux logements permettra cette légère hausse du coût journalier, d’autant que nous aurons une forte réduction des consommations énergétiques (gaz et électricité).

Dans le PH, il faut se ménager la possibilité de faire des remboursements annuels en fonction de dons futurs.